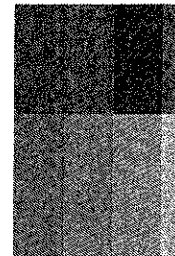


JUILLET 2019



Aux Parents d'élèves

*Madame, Monsieur,*

*Je vous prie de trouver ci-joint un complément des circulaires de rentrée concernant la prochaine rentrée scolaire à l'École Jeanne d'Arc.*

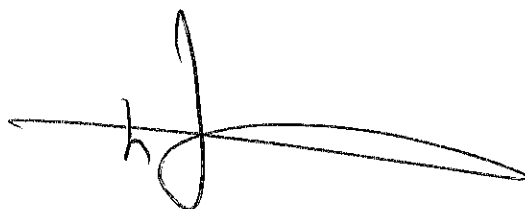
- 1. Circulaire de rentrée**
- 2. Fournitures**
- 3. Droit à l'image - autorisation de diffusion - autorisation de sortie (à compléter et à rendre à l'enseignant de votre enfant le jour de la rentrée)**

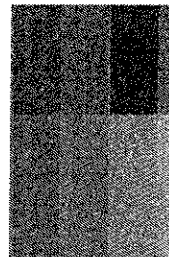
*A partir du LUNDI 26 AOUT 2019 je me tiendrai à votre disposition pour ceux qui le souhaiteraient.*

*Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.*

**Le Directeur,**

**Hervé VACARESSE**





Rodez, le 09.07.2019

**RENTREE SCOLAIRE 2019-2020**

Madame, Monsieur,

L'année scolaire 2018-2019 n'étant pas encore tout à fait terminée, il faut déjà se projeter vers l'année 2019-2020.

Notre école s'est vue attribuée un ½ poste supplémentaire donc une possibilité complémentaire d'accueil et d'accompagnement de nos élèves.

De ce fait, l'équipe éducative de l'Ecole Jeanne d'Arc va s'organiser de la manière suivante :

- TPS – PS : Mme ANDRE Magali, assistée de Mme PUECH Coline
- MS : Mme CARLES Coralie, assistée de Mme GAYRAUD Camille
- GS : Mme CAYRON Géraldine, assistée de Mme CAZES Laure
- CP : Mme REGOURD Yannick
- CE1 : Mme TURLAN Hélène
- CE2 : Mme ASSIE Séverine et Mme FOUET Marie-Laure (2 groupes pour les matinées)
- CM1 : Mme PALAYRET Julie
- CM1-CM2 : M. VACARESSE Hervé (**l'après-midi** pour les élèves qui sont nés en début d'année, classe de 18 élèves.)
- CM2 : M. FOIX Jean-Pierre
- Regroupement adaptation : Mme FOUET Marie-Laure
- Dispositif ULIS : Mme DE CAMPOS Marie-José.

Comme vous avez pu le remarquer nous passons de 11 à 12 enseignants à la rentrée 2019 pour le même effectif.

Les élèves de CE2 et de CM seront en classes de 17 à 18 élèves par ½ journées.


De plus, l'école va bénéficier d'un enseignement de l'anglais plus intensif avec l'arrivée d'un assistant de langue anglophone qui donnera 2 heures de cours par classe de fin septembre à fin mai.

Nous vous préparons d'autres nouveautés pour mieux accompagner vos enfants. Mais patience...Rendez-vous à l'assemblée générale de septembre.

Merci pour votre attention !

Très belles vacances à tous !

L'ensemble de l'équipe éducative de l'Ecole



# RENTREE SCOLAIRE 2019– 2020

## LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019

08h30 - 09h30 → **Toutes les classes  
sauf pour les PS (voir courrier joint)**

- ◆ Pièce à fournir le jour de la rentrée : (à l'enseignant de votre enfant)  
☞ Le droit à l'image, autorisation de diffusion et de sortie

- ◆ Horaires des journées de classe :

08 h 45 → 11 h 45

13 h 30 → 16 h 30

} Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi

- ◆ Accueil des élèves :

L'accueil et la sortie des élèves de l'Ecole Maternelle et Primaire se feront rue **SEGURET SAINCRIC**. Si ce n'est pas la personne habituelle qui prend l'enfant en charge, il faut en aviser l'enseignant ou le personnel de service présent. Les élèves qui rentrent à pied chez eux devront apporter une autorisation de leurs parents. Aucune autorisation ne sera accordée aux enfants pour attendre sur le trottoir devant l'école. Toutefois, les aînés collégiens ou lycéens pourront récupérer leur frère ou sœur dans l'école ou sur la cour.

Tous les autres attendront leur famille à l'intérieur de l'école, sur la cour.

- ◆ Absences :

Elles doivent être signalées sans retard

- avant 9 h pour les absences du matin
- avant 14 h pour celles de l'après-midi.

- ◆ Garderies gratuites :

➤ 07H30 A 08H45

➤ 11H45 A 13H30

➤ 16H30 A 19H

➤ 17H00 A 17H30 : études surveillées pour les CP, CE1, CE2, CM1, CM2. qui s'inscrivent pour l'année scolaire 2019-2020. Pour que ce temps d'étude soit un temps de travail efficace, il vous est demandé d'attendre 17h30 pour récupérer votre enfant.

- ◆ Cantine : Prix du repas 4,20 € : Carnet de 10 tickets : 42 euro.

Les tickets de cantine seront vendus à l'accueil de l'Ecole Maternelle et Primaire à partir de 7h30 jusqu'à 8h30

◆ Répartition des classes:

- TPS – PS : Mme ANDRE Magali
  - MS : Mme CARLES Coralie
  - GS : Mme CAYRON Géraldine
  - CP : Mme REGOURD Yannick
  - CE1 : Mme TURLAN Hélène
  - CE2 : Mme ASSIE Séverine et Mme FOUET Marie-Laure (2 groupes pour les matinées)
  - CM1 : Mme PALAYRET Julie
  - CM1-CM2 : M. VACARESSE Hervé (l'après-midi pour les élèves nés en début d'année.)
  - CM2 : M. FOIX Jean-Pierre
  - Regroupement adaptation : Mme FOUET Marie-Laure
  - Dispositif ULIS : Mme DE CAMPOS Marie-José
- Les classes de CE1-CE2 ET CM1-CM2 auront chacune un effectif de 18 élèves.

◆ Calendrier scolaire : **RENTREE SCOLAIRE : LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019**

- <u>VACANCES DE TOUSSAINT</u>	:	<i>du vendredi 18 octobre 2019 au lundi 4 novembre 2019</i>
- <u>VACANCES DE NOËL</u>	:	<i>du vendredi 20 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020</i>
- <u>VACANCES D'HIVER</u>	:	<i>du vendredi 7 février 2020 au lundi 24 février 2020</i>
- <u>VACANCES DE PRINTEMPS</u>	:	<i>du vendredi 3 avril 2020 au lundi 20 avril 2020</i>
- <u>SORTIE</u>	:	<b>Vendredi 3 Juillet 2020</b>

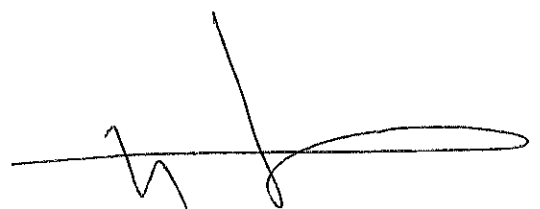
Les classes vaqueront le vendredi 22 mai 2020.

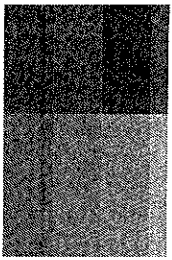
Je vous souhaite, à vous les enfants, de bonnes vacances et une très bonne année scolaire.

Et vous parents, soyez assurés du dévouement et de la disponibilité de l'équipe éducative auprès de vos enfants.

**Le Directeur,**

**Hervé VACARESSE**





## DROIT A L'IMAGE, AUTORISATION DE DIFFUSION ET DE SORTIES SCOLAIRES 2019-2020

NOM (élève) ..... Prénom .....

NOM (parents) ..... Prénom .....

Adresse .....

Tél. domicile : .....

N° portable mère .....

N° portable père .....

### DROIT à L'IMAGE ET AUTORISATION DE DIFFUSION

Les élèves sont photographiés individuellement et collectivement à la rentrée et en situation scolaire durant l'année.

Seules les photographies des groupes classes ou d'élèves en situation scolaire pourront être utilisées :

- pour une publication de l'établissement et du réseau lasallien
- sur le site de l'établissement.

Pour toute opposition à la prise photographique d'un élève les parents adresseront un courrier au chef d'établissement dès le début de l'année scolaire.

### AUTORISATION DE SORTIE

- autorise** mon enfant à participer aux sorties scolaires organisées par l'école
- n'autorise pas** mon enfant à participer aux sorties scolaires organisées par l'école

*Nous, soussignés, certifions avoir pris connaissance des autorisations ci-dessus, adhérons et nous engageons à les respecter.*

A ....., le .....

*Signature des responsables légaux  
précédée de la mention "Lu et approuvé"*

